

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE

**CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE EXTRAORDINAIRE
ORDRE DU JOUR
20 DÉCEMBRE 2022**

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL
- 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 Aucun
- 4 PÉRIODE DE QUESTIONS (d'intérêt général)
 - 4.1 Aucun
- 5 SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 5.1 Aucun
- 6 SERVICE ADMINISTRATIF, GREFFE & RESSOURCES HUMAINES
 - 6.1 Plan triennal d'immobilisation 2023-2024-2025
 - 6.2 Prévisions budgétaires pour l'année 2023
 - 6.3 Publication du document explicatif dans un bulletin - Prévisions budgétaires 2023 et Programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025
- 7 POLITIQUE & RÉGLEMENTATION MUNICIPALE
 - 7.1 Aucun
- 8 SERVICE D'URBANISME & ENVIRONNEMENT
 - 8.1 Aucun
- 9 TRAVAUX PUBLICS
 - 9.1 Aucun
- 10 LOISIRS, CULTURE & FAMILLE
 - 10.1 Aucun
- 11 DEMANDE ADRESSÉE AUX CONSEILLERS
 - 11.1 Aucun
- 12 VARIA
 - 12.1 Aucun
- 13 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 14 LEVÉE DE LA SÉANCE

**Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité
de Saint-Cyprien-de-Napierville**

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE

À la séance extraordinaire du Conseil Municipal tenue le Mardi, le 20 décembre 2022 à 19h00 à l'hôtel de ville situé au 121, rang Cyr à Saint-Cyprien-de-Napierville.

À laquelle sont présents :

Monsieur Jean-Marie Mercier, maire
M. Gérard Dumesnil conseiller poste #1
M. Michel Monette conseiller poste #2
M. Martin Van Winden conseiller poste #3
Mme Josiane Surprenant conseillère poste #5
M. Jean-François Boire conseiller poste #6

Le tout formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jean-Marie Mercier;

Est également présent :

Monsieur James L.Lacroix, Directeur général & greffier-trésorier

Absence motivée:

M. Maurice Boissy conseiller poste #4

Dépôt – Avis de convocation – Dépôt et rapport verbal soumis

Rapport verbal de la direction générale indiquant que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été notifiés à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux et qu'elle est régulièrement tenue selon la loi.

2022-12-371 OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL

Sur proposition de M. Jean-François Boire,
Appuyé par Mme Josiane Surprenant, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la séance du conseil soit ouverte à 19h05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-12-372 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de M. Martin Van Winden,
Appuyé par M. Michel Monette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que soit adopté l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SERVICE ADMINISTRATIF, GREFFE & RESSOURCES HUMAINES

2022-12-373 Plan triennal d'immobilisation 2023-2024-2025

01. Considérant l'article 953.1 du Code municipal prévoyant que la municipalité doit , au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents;

Il est proposé par M. Martin Van Winden
Appuyé par M. Gérard Dumesnil et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025, lequel prévoit, pour chacune des années, les dépenses suivantes :

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION (PTI 2023-2024-2025)

Projets	2023	2024	2025	Financement projeté
Chemin d'accès borne sèche route 221		260 000\$		Fonds réservé + TECQ

Mise à niveau – Usine d’eau potable – Phase 2	35 000\$			TECQ
Étude circulation intersection Cyr et route 219	35 000\$			Budget opérationnel
Remplacement d’une charrue-saleuse et équipement à neige avec échange		290 000\$		Règlement d’emprunt
Mise à jour – Usine d’épuration des eaux usées	1 210 000 \$			TECQ + Règlement d’emprunt
Recherche en eau potable + forage exploratoire	100 000\$			TECQ
Forage puits principal, aménagement	150 000\$			TECQ
Acquisition d’un terrain pour école	1 400 000 \$			Règlement d’emprunt
Prolongement rue Joseph-Marceau		900 000\$	900 000\$	Règlement d’emprunt
Réfection – Grande ligne du rang Double – Est		1 027 500 \$		Budget opérationnel + surplus
Réfection – Hôtel de ville	118 825\$			Subvention PRABAM
Réfection parc Michel Dumouchel	180 376\$	100 000\$	100 000\$	Fonds parc + règlement d’emprunt
Étude PEPPSEP		21 500\$		Subvention et budget opérationnel
Étude égout pluvial secteur Carré-Barrière- Industriel	22 500 \$			Budget opérationnel + 50% de Napierville
Conversion fixture type Cobra au DEL	27 000\$			Budget opérationnel
Réfection – rue secteur Arpents-Verts, classe D			600 000\$	Seuil TECQ + Budget investissement ou règlement d’emprunt
TOTAL	3 278 701\$	2 599 000 \$	1 600 000\$	

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

2022-12-374 Prévisions budgétaires pour l'année 2023

0.1 Considérant l'article 954 du Code municipal prévoyant que le conseil d'une municipalité locale doit, durant la période allant du 15 novembre au 31 décembre, préparer et adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

Il est proposé par M. Jean-François Boire

Appuyé par M. Michel Monette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter les prévisions budgétaires pour le prochain exercice commençant le 1er janvier 2023 et se terminant le 31 décembre 2023, de la manière décrite aux prévisions budgétaires 2023, lesquelles se résument comme suit :

REVENUS

	2022	2023
Taxes sur la valeur foncière	2 525 199\$	2 876 380\$
Taxes sur une autre base	429 057\$	553 936\$
Paiements tenant lieu de taxes	3 162\$	11 160\$
Transferts	327 133\$	289 128\$
Autres revenus	75 162\$	276 837\$
Appropriation de surplus – équilibre budgétaire	125 000\$	175 000\$

**Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité
de Saint-Cyprien-de-Napierville**

TOTAL	3 484 713\$	4 182 441\$
-------	-------------	-------------

DÉPENSES

	2022	2023
Administration générale	620 034\$	725 897\$
Sécurité publique	831 251\$	915 228\$
Transport	571 431\$	724 325\$
Hygiène du milieu	443 626\$	534 613\$
Aménagement, urbanisme et développement	143 731\$	118 685\$
Loisirs et culture	271 549\$	363 487\$
Service de la dette – frais financement	16 834\$	14 748\$
Service de la dette – remboursement dette long terme	72 700\$	75 200\$
Activité d'investissement	1 223 320\$	694 201\$
Affectations (fonds de roulement, surplus, subventions)	(709 763\$)	16 057\$
TOTAL	3 484 713\$	4 182 441\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-12-375 Publication du document explicatif dans un bulletin - Prévisions budgétaires 2023 et Programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025

01. Considérant l'article 957 du Code municipal prévoyant qu'un document explicatif des prévisions budgétaires et du programme triennal d'immobilisation est distribué gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité;

Il est proposé par M. Gérard Dumesnil
Appuyé par M. Martin Van Winden et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser la transmission d'un document explication des prévisions budgétaires pour l'année 2023 ainsi que du programme triennal d'immobilisation 2023-2024-2025 à l'ensemble des adresses de la municipalité;

Il est également résolu d'autoriser toutes dépenses relatives à l'envoi de ce document explicatif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à soumettre leurs questions au conseil municipal à ce moment de la séance.

2022-12-376 LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de M. Gérard Dumesnil,
Appuyé par M. Jean-François Boire, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la séance du conseil soit levée à 19h06.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

JEAN-MARIE MERCIER
MAIRE

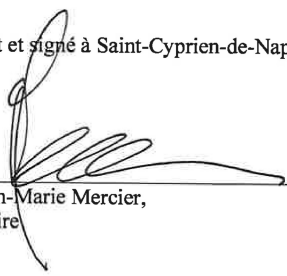
JAMES LANGLOIS-LACROIX
DIRECTEUR GÉNÉRAL,
GREFFIER-TRÉSORIER

**Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité
de Saint-Cyprien-de-Napierville**

**APPROBATION PAR
MONSIEUR LE MAIRE JEAN-MARIE MERCIER
DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
TENUE LE MARDI, LE 20 DECEMBRE 2022 A 19H00 (Article 142 du C.M.)**

Conformément à l'article 142 du Code Municipal, je soussigné, M. Jean-Marie Mercier, maire de la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville, approuve toutes les résolutions apparaissant au procès-verbal de la séance extraordinaire du Mardi, le 20 décembre 2022 à 19h00 et je renonce à mon droit de veto.

Fait et signé à Saint-Cyprien-de-Napierville, le 3 janvier 2023



Jean-Marie Mercier,
Maire